

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES
AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

Au 31 décembre 2016

(Article 43 et 46 I.-2° du Code des Marchés Publics, arrêté du 31 janvier 2003,
article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005)

Reçu le

23 DEC. 2016

atlantic service

Identification de l'entreprise candidate au marché

SA ATLANTIC SERVICE
360 BD DE LA PLAGES
33120 ARCACHON

Attestation n° 1 720 920


N° Adhérent **0068187**

Effectif salarié déclaré par l'entreprise (ou à défaut estimé par la caisse) sur la dernière déclaration exigible au 31 décembre 2016 : 1

Je soussigné, Directeur de la CIBTP-Caisse du Sud-Ouest, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage intempéries, atteste, conformément aux articles 43 et 46 I.-2° du Code des Marchés Publics, à l'arrêté interministériel du 31 janvier 2003 et à l'article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005, que l'entreprise est en situation régulière vis à vis de la Caisse, au sens de l'article 46 I.-2° du même code :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles au 31 décembre 2016 servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations, au regard de toutes les sommes visées par l'article 46 I.-2° et exigibles au 31 décembre 2016.

Mérignac, le 21 décembre 2016
LE DIRECTEUR,



CIBTP Caisse du Sud-Ouest
7, avenue Jean Gonord • BP 65833
31505 Toulouse Cedex 5
Tél. : 0820 200 140 • Fax : 05 62 16 72 40
SIRET : 776 950 461 00033

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux renseignements fournis à la caisse par les entreprises adhérentes. Celles-ci peuvent demander communication de toute information nominative les concernant et qui figurerait sur les fichiers utilisés.

Le droit d'accès peut être exercé à l'adresse de la Caisse de Congés Payés.

L'original de cette attestation, valable pour l'année de sa délivrance, devra être conservé pendant toute cette durée. Les candidats aux marchés doivent en effectuer des photocopies en attestant sur l'honneur leur conformité au présent original.

Congés Intempéries BTP - Caisse du Sud-Ouest

Antenne BORDEAUX 14 rue Ariane - Parc Cadéra Bât R CS 60010 - 33692 MERIGNAC Cedex

Téléphone accueil et entreprises : 05 56 43 06 60, salariés : 05 56 43 61 61

E-mail : contact@cibtp-sud-ouest.fr - Site internet : www.cibtp-sud-ouest.fr

e ir

